 

**FORMULAIRE DECLARATION DE SINISTRE**

Nom :

Prénom :

N° de contrat :

Objet détérioré (boitier, objectif..) :

N° de série :

Date de survenance du sinistre :

Circonstances :

En cas de vol, joindre obligatoirement une déclaration circonstanciée auprès de la gendarmerie ou du commissariat de police.

Pour tout dommage de matériel non réparable et avant toute indemnisation, il vous sera demandé de fournir à Gan assurances « l’objet » détérioré.